

2/ Témoignages sur deux mobilisations

A/ La Coudraie, Poissy (78)

Mohamed RAGOUBI (Collectif des habitants de la Coudraie, APPUI) et Agnès DEBOULET (APPUI)

La rénovation urbaine en question

Pouvoir d'agir des habitants ?

Une expérience qui a permis de réfléchir à la question : qu'est-ce que les habitants ont en leur possession, en leur pouvoir pour **interpeller les pouvoirs publics** et pour **fabriquer un autre mode d'évaluation des projets urbains** ?

Le cadre de la mobilisation à la Coudraie : projet de rénovation urbaine

Agnès DEBOULET, sur **les projets de rénovation urbaine** :

Définition de quartiers prioritaires qui bénéficient du Programme national pour la rénovation urbaine (PNRU). Une Agence qui pilote les programmes : l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine).

Les 4 piliers de ces projets sont les suivants :

- *Démolition de logements sociaux.*
- *Reconstruction de logements.*
- *Réhabilitation.*
- *Résidentialisation (séparation entre la rue et l'immeuble, fermeture des ensembles de logements).*

Or sur ces quatre points, il y a **rarement consensus entre tous les acteurs et avec les habitants**. Les situations d'incompréhension sont fréquentes, en grande partie parce que **les habitants ne sont jamais associés au démarrage des opérations**, ni conviés à réfléchir aux fondements des programmes, aux choix qui sont faits pour le quartier, aux choix de démolition, ou à la réflexion sur l'objectif de mixité sociale. Ce qui conduit parfois à des conflits.

Un nouveau PNRU est sur le point de démarrer, les projets sont en train de se définir. **L'enjeu est d'associer dès maintenant les habitants aux réflexions. Mais avec quels moyens ?**

La mobilisation à la Coudraie : des ressources multiples

L'annonce d'une démolition totale en réunion publique

À la Coudraie, les habitants se sont appuyés sur diverses ressources pour arriver à finalement prendre part au projet de renouvellement urbain : universités, professionnels, presse...

L'histoire commence en 2004 : une réunion publique, à laquelle assistent 300 familles du quartier et le maire qui annonce la **démolition de l'ensemble du quartier**. Les familles en ressortent avec une question : « pourquoi nous parle-t-il comme ça ? », et le sentiment de ne compter pour rien, d'être indésirables. Le conflit naît de l'incompréhension mais aussi de cette stigmatisation : le quartier est considéré seulement en termes de délinquance, de délabrement du bâti, d'absence de mixité sociale.

À la suite de cette annonce, **les habitants se réunissent** et refusent de laisser passer ça. Ils se battent sur différents terrains et mobilisent diverses ressources.

L'accès à l'information

L'accès à de l'information est leur première bataille. Ils apprennent que le maire a pré-vendu les terrains à un promoteur privé. Ils découvrent par la suite un projet de construction d'hôpital, dont ils réussissent à démontrer le manque de pertinence. Le projet est ainsi enterré.

En consultant les textes de loi, ils y trouvent **l'obligation de concertation**.

Mobilisation d'étudiants et de professionnels

En 2005, ils sollicitent **l'école d'architecture de la Villette** : ils ont besoin d'apports techniques et théoriques et du concours de professionnels, les étudiants de leur côté sont en recherche de pratique. La collaboration est bénéfique pour tous.

En 2006, ils prennent aussi contact avec **l'Aitec** (Association internationale des techniciens, experts et chercheurs).

Organisation et transparence vis-à-vis des habitants

Une des clefs de la mobilisation des habitants réside dans la **tenue d'une réunion tous les mardis soir depuis 2004 avec l'ensemble des habitants**.

Les promoteurs du projet utilisent les outils de communication. Les habitants réussissent eux aussi à **rendre visible leur situation et leur mobilisation** d'abord par la presse locale, puis par la presse nationale.

Résultat : vers une reconnaissance des habitants

Renversement des représentations et résultats concrets

Les habitants ont longtemps été vus comme un problème, et pas comme une richesse. C'est contre cette représentation que s'est battu le collectif des habitants de la Coudraie, avec d'autres structures à ses côtés.

Cette lutte aura amené de nombreuses reconnaissances :

- **En 2007, le projet est retiré au maire au profit du préfet. Le quartier échappe à la démolition.**
- **Les habitants sont intégrés au pilotage rédactionnel et décisionnel du nouveau projet** : ils participent à la rédaction et aux prises de décision sur le nouveau projet et sont intégrés au comité de pilotage qui surveille la mise en œuvre.

Mohamed RAGOUBI, sur la mixité sociale :

Les personnes qui discutent les projets – maire, bailleur, habitants... – n'ont aucune confiance entre eux : chacun se méfie des autres, ils ne se comprennent pas.

Un exemple de cette incompréhension : la mixité sociale. Pour les habitants, le quartier est mixte socialement, il y a des chefs d'entreprises, des chômeurs, des infirmières... Mais le bailleur et les élus parlent de "mixité sociale" pour ne pas parler de mixité ethnique. De plus, dans des communes qui se vantent d'avoir une certaine mixité sociale, les quartiers les plus aisés se résidentialisent : ils se ferment sur eux-mêmes en dressant des murs.

L'importance d'un garant ou tiers facilitateur

La présence d'un tiers facilitateur est importante pour lever ces incompréhension et la méfiance, et garantir aux habitants de pouvoir s'exprimer et être écouté. Le tiers facilitateur rappelle la loi, pose un cadre, et une méthodologie qui permettent de rééquilibrer des rapports de pouvoir.

